

Commune d'ESTAVAR 66800

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 08 DECEMBRE 2025

Accusé de réception en préfecture  
066-216600726-20251208-DCM2025-27-DE  
Date de télétransmission : 09/12/2025  
Date de réception préfecture : 09/12/2025

Nombre de conseillers en exercice : 8

Nombre de conseillers présents : 6

Nombre de votants : 6

Date de convocation : 01/12/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 08 Décembre à 18h00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Laurent LEYGUE, Maire. Séance retransmise sur Youtube et Facebook.

Présents : Abdelhaq Achemirou, Laurence Barnola, Bruno Cagny, Laurent Leygue, Paul Miffre, Fabrice Calmont

Absents Excusés : Alizée Desmet, Sophie Verney

Procurations : NEANT

M Bruno Cagny est élu (e) secrétaire de séance.

**DCM2025-27 : Constitution de provisions pour risque exceptionnel**

Monsieur le Maire informe l'Assemblée d'un contentieux en cours devant le Tribunal Administratif de Montpellier.

Il propose la constitution de provisions suivante :

- Dossier n° 2507036-6 - Contentieux Mme PEREZ M. NOËLL : provision initiale pour un montant de **2.000,00€**.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

**DECIDE,**

- De constituer des provisions pour risques et charges exceptionnels telles qu'énoncées ci-dessus ;
- Que ces montants seront inscrits au budget en dépenses de fonctionnement à l'article 681.
- D'autoriser Le Maire à signer les actes y afférent.

Le Maire,  
Laurent LEYGUE

